Fiche Conseil Savoie/Haute-Savoie n°A4 2020

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Savoie et Haute-Savoie

Abords

Mur de soutènement de chemin

SCHÉMA DE PRINCIPE

Termignon (73) - Le Villard

- 1- mur existant en moellons de pierres faiblement hourdé ou de préférence en pierres sèches
- 2 fruit (inclinaison) assurant la contre-butée du soutènement
- 3 drainage de fait par l'absence de joints
- 4 barbacane discrète avec bordure pierre en cas de rejointoiement du parement au mortier de chaux hydraulique naturelle (pas d'enduit étanche)
- 5 couvertine en pierres (pas de dallette continue en béton) ; moulage teinté et surfacique possible



Chemin creux en calade et mur de soutènement ou de clôture



Mur de soutènement avec couvertine en larges dalles de pierre de pays

Respect des parements d'origine et des calades

Assurer la cohérence de l'ensemble par des matériaux homogènes

Privilégier la réutilisation des pierres du mur existant et les matériaux locaux

